

IRLANDE

- Le revenu par habitant est tombé un peu en dessous du niveau observé dans les économies de tête de l'OCDE, en raison d'une baisse de l'emploi que la croissance continue de la productivité du travail n'a pas suffi à compenser.
- Le niveau élevé des dépenses d'équipement effectuées dans le passé a permis d'améliorer sensiblement les infrastructures irlandaises et de réduire de nombreux goulets d'étranglement. En revanche, malgré certains progrès observés ces derniers temps, les politiques actives du marché du travail laissent encore beaucoup à désirer, l'activité de recherche-développement (R-D) se situe en deçà de la moyenne de l'OCDE et le secteur de l'énergie est trop lourdement réglementé.
- Une aide renforcée à la recherche d'emploi et de meilleures possibilités de reconversion pour les chômeurs contribueraient à relever le niveau de l'emploi. L'amélioration du droit de la faillite permettrait d'accélérer l'apurement des créances douteuses, renforçant ainsi la capacité du système bancaire à fournir des crédits pour soutenir la croissance future. Des marchés de produits plus concurrentiels et un processus d'innovation plus dynamique seraient propices aux gains de productivité à long terme.
- De meilleures politiques d'activation stimuleraient l'emploi et pourraient aussi réduire les inégalités et la pauvreté en améliorant les perspectives d'insertion sur le marché du travail des individus les plus fragiles.

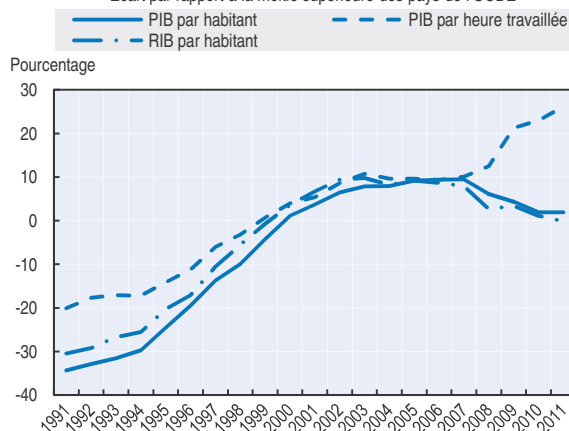
Indicateurs de croissance

A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage


	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	3.3	1.6
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	0.9	-0.8
Dont:		
Taux d'activité	0.7	-0.2
Taux d'emploi ¹	0.1	-0.6
Productivité potentielle du travail	2.4	2.4
Dont:		
Intensité capitalistique	0.9	1.3
Efficience du travail	1.1	0.7
Capital humain	0.5	0.4

B. L'écart de PIB par habitant, qui était positif avant la crise, est devenu négatif

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE²

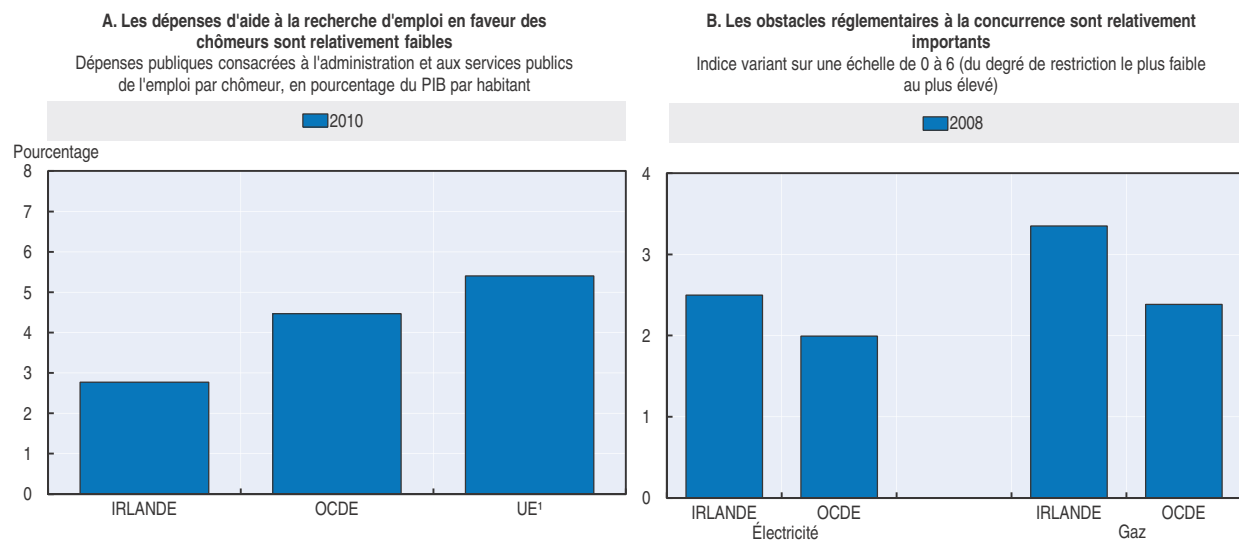
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776922>

IRLANDE

Indicateurs de politique



1. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : OCDE, Base de données sur les dépenses publiques au titre des programmes du marché du travail (PMT) et le nombre de participants aux PMT, Base de données des Perspectives économiques et Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932776941>

Priorités d'Objectif croissance 2013

Priorités fondées sur des indicateurs

Renforcer les incitations au travail pour les femmes. Les taux d'activité des femmes sont inférieurs à ceux des pays les plus performants de l'OCDE, surtout ceux des mères.

Mesures prises : Aucune.

Recommandations : Réserver en priorité les places dans les structures collectives de garde d'enfants aux parents qui travaillent, en particulier les parents isolés.

Renforcer la concurrence dans les secteurs non manufacturiers. La concurrence demeure relativement faible dans les services d'utilité publique et certaines autres activités de services protégées.

Mesures prises : Une modification apportée à la loi sur la concurrence en 2012 a renforcé les moyens de l'Autorité de la concurrence. Un projet de loi portant création d'un organisme de régulation indépendant pour les professions juridiques a été déposé au Parlement en 2011. Les restrictions qui limitaient le nombre de médecins généralistes diplômés ont été supprimées en 2011 avec l'accord du *Irish College of General Practitioners*. En février 2012, le gouvernement a annoncé la privatisation partielle pour 2013 des opérateurs historiques dans le secteur du gaz et de l'électricité.

Recommandations : Réduire encore les restrictions limitant les surfaces commerciales dans la distribution. Limiter l'intégration verticale dans le secteur du gaz et de l'électricité. Prévoir des amendes civiles en cas de violation des règles de concurrence.

Accroître les dépenses de R-D et stimuler l'innovation. Les dépenses de recherche-développement (R-D) demeurent relativement modestes et la plupart des activités dans ce domaine sont réalisées par des entreprises étrangères.

IRLANDE

Mesures prises : L'utilisation du crédit d'impôt en faveur de la R-D a été élargie et assouplie dans le budget 2012.

Recommandations : Concentrer les ressources sur la coopération entre les entreprises et le monde de la recherche dans un plus petit nombre de centres d'excellence. Lier plus étroitement le crédit d'impôt en faveur de la R-D aux nouvelles activités de R-D.

Autres grandes priorités

Renforcer les politiques actives du marché du travail (PAMT). Les conditions dont sont assorties les mesures d'activation ne sont pas appliquées de façon très rigoureuse.

Mesures prises : En 2011, les sanctions prévues en cas de refus d'une offre d'emploi ou de formation ont été durcies, un système de profilage des demandeurs d'emploi a été mis en place en vue de mieux détecter les risques de chômage de longue durée, et le nombre de places de formation a augmenté. La mise en place de guichets uniques (prestations, recherche d'emploi, profilage et formation) pour les chômeurs a commencé en octobre 2012.

Recommandations : Accroître les moyens affectés aux mesures d'accompagnement de la recherche d'emploi tout en renforçant les obligations dans ce domaine et en matière de participation aux PAMT. Faire une plus large place à la composante formation en entreprise dans les programmes d'enseignement professionnel. Élargir l'éventail des métiers ouverts à l'apprentissage. Réduire les périodes de participation à des dispositifs d'emplois aidés. Aider les chômeurs à se recycler en leur proposant des programmes de formation correspondant à leur profil et aux besoins de qualifications du marché.

***Réformer les procédures de faillite*¹.** La loi sur la faillite n'est pas adaptée pour résoudre le problème généralisé des prêts improductifs, ce qui entrave le bon fonctionnement des marchés du crédit et donc la croissance.

Recommandations : Mettre en place un système non judiciaire de règlement des dettes en cas de faillite personnelle.

Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

Améliorer encore les infrastructures. Afin d'améliorer les infrastructures, en termes qualitatifs et quantitatifs, il était recommandé de faire une plus large place aux redevances d'utilisation, en particulier dans le domaine de l'eau, et d'envisager l'instauration de péages de congestion.

Mesures prises : La capacité de production d'électricité et l'interconnexion des réseaux avec le Royaume-Uni ont été développés. Une vaste extension de l'aéroport de Dublin a été inaugurée à la fin de 2010. Le gouvernement a commencé à mettre en place une compagnie nationale des eaux, Irish Water, qui devait se substituer aux autorités locales à la fin de 2012, et il prévoit l'installation de compteurs d'eau chez les particuliers à partir de la fin de 2013, en vue de lancer la facturation dès le début de 2014.

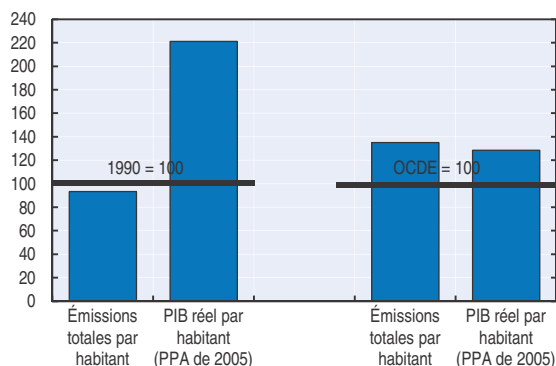
1. Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2013 d'Objectif croissance (par rapport à l'édition 2011) sont précédées et suivies d'un astérisque (*).

IRLANDE

Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

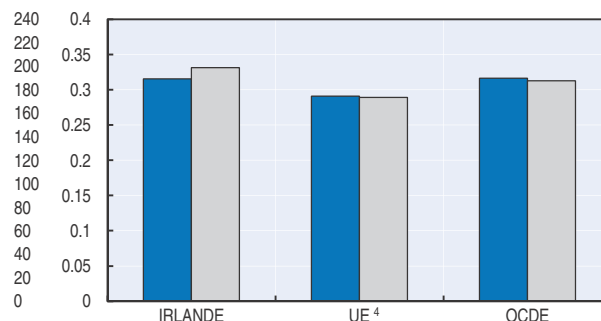
A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990 et supérieures à la moyenne de l'OCDE
Moyenne 2006-10¹

Part des émissions mondiales de GES² : 0.2 %



B. Les inégalités de revenus³ ont augmenté et sont supérieures à la moyenne de l'OCDE
Coefficient de Gini

■ 2005 ■ 2009



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO₂ (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776960>



Extrait de :
Economic Policy Reforms 2013
Going for Growth

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/growth-2013-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Irlande », dans *Economic Policy Reforms 2013 : Going for Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/growth-2013-24-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.